

A St Just le 28 mars 2019.

DS SMITH CONTOIRE : UNE LUTTE PAYANTE !



À l'appel des syndicats de la **CGT**, de la **CFTC** et de **FO** la majorité des salarié-e-s de l'usine DS Smith Contoire (90% du personnel) se sont mis en grève lundi dernier, excédé-e-s par « l'excès de générosité » de leur direction. En effet, celle-ci leur proposait seulement

1,4% d'augmentation alors qu'ils et elles demandaient au minimum 50€ de plus sur la fiche de paie.

La grève a pris fin mardi 26 mars à 13h avec un accord qui propose 33€ brut d'augmentation, 70 centimes net par jour sur la prime de transport et une prime de salissure de 10€, par jour d'arrêt technique travaillé dans le cadre des arrêts semestriels de la papeterie. L'ensemble de ces mesures représente 50€ d'augmentation mensuelle pour les salarié-e-s.

Certes les salarié-e-s de ce site ont pu s'appuyer sur des résultats assez exceptionnels de la papèterie pour étayer leurs revendications mais c'est surtout leur détermination à faire aboutir leurs demandes qui leur a permis d'obtenir satisfaction.

A titre d'information, ces 50€ représenteraient une augmentation de **2,7%** pour un coefficient 170 à St Just.

La **CGT** DS Smith St Just ne peut que féliciter les salarié-e-s et leurs organisations syndicales pour **cette lutte qui doit servir d'exemple pour les autres sites !**

La CGT.

